

# LA CROIX

## Hommage national

Par **Isabelle de Gaulmyn**, le 3/7/2017 à 12h00

Simone Veil est décédée vendredi 30 juin.

Les réactions violentes d'une certaine blogosphère catholique au discret hommage rendu vendredi par l'épiscopat à l'ancienne grande femme de la politique ne sont pas seulement indignes. Elles sont hors propos. D'abord, parce que réduire une vie aussi riche à la seule loi de 1974 est faire preuve d'une certaine étroitesse d'esprit. Ensuite, parce que le combat mené par Simone Veil pour légaliser l'avortement, que l'on soit pour ou contre, porte la marque d'une grande dignité.

Jamais l'ancienne déportée d'Auschwitz, mère puis grand-mère heureuse, n'a été une militante du « *droit à l'avortement* ». Comme elle le dit à l'époque, « *personne n'a jamais contesté que l'avortement soit un échec, quand il n'est pas un drame* ». Simplet, elle a choisi toute sa vie de défendre une certaine idée de l'action publique. Comme femme, elle ne pouvait ignorer la détresse de celles n'ayant d'autre choix alors que de se faire avorter dans la clandestinité. On ne peut s'empêcher de penser que porter cette loi, lorsqu'on avait subi ce qu'elle avait dû subir comme humiliations, avait aussi un autre sens. Et comme ministre, elle assumait courageusement une forme d'obligation de l'État, face à un problème majeur de santé publique. Cette haute conception du sens de l'action politique, au-delà des convictions éthiques personnelles, marque tous ses combats.

Car Simone Veil était tout sauf une idéologue. Au contraire, elle était guidée par la force d'une profonde liberté intérieure, sans doute acquise ce jour où, sortant de l'horreur du camp d'Auschwitz, elle eut ce sentiment de révolte devant l'indifférence, se promettant de ne pas avoir survécu pour se résigner à « *être rendue au silence* ». Ce sens de la liberté traverse toute sa vie. Et il explique aujourd'hui la dimension transpartisane des réactions à son décès. Simone Veil mérite l'hommage de la nation. De toute la nation.

Isabelle de Gaulmyn